

UMR 7318
Droits international, comparé et européen

Compte-rendu
Conseil de l'UMR DICE 7318 du 12 novembre 2018¹

Sont présents ou représentés : Christine Boissac, Laura Canali, Thierry Di Manno (en visioconférence), Marthe Fatin-Rouge Stefanini, Sophie Lamouroux, Donia Landoulsi, Olivier Lecucq (représenté par Damien Connil en visioconférence), Sandrine Maljean-Dubois, Xavier Magnon, Jean-Jacques Pardini (en visioconférence), Nathalie Rubio, Sylvie Schmitt (en visioconférence), Ariane Vidal-Naquet

Est invitée : Claude Fournier (en visioconférence)

Sont excusés : Michaël Bardin, Estelle Brosset, Hassani Mohamed Rafsandjani

Marthe Fatin-Rouge Stefanini prend la parole et remercie l'ensemble des membres de l'UMR et ses représentants pour leur mobilisation le 5 novembre 2018 lors de la visite de Sandrine Lefranc, directrice adjointe de l'INSHS. La directrice démarre par le premier point de l'ordre du jour.

1. Convention IEP-UMR

Le projet de convention entre l'IEP d'Aix-en-Provence et l'UMR DICE est en cours. Il a été discuté au préalable avec les directeurs d'équipes de l'UMR, puis soumis à la DAJI d'Aix-Marseille Université pour avis, un retour est attendu prochainement.

La directrice rappelle qu'une réunion préparatoire a eu lieu en juillet 2018 en présence du directeur de l'IEP, Rostane Mehdi, du directeur du CHERPA, Philippe Aldrin, de la direction de l'UMR DICE et des directeurs d'équipes. Ce projet permettrait de régulariser la situation de certains enseignants-chercheurs rattachés pour leur recherche à notre UMR et à l'IEP pour leurs enseignements.

2. Participation de DICE à des instituts universitaires de recherche

Sandrine Maljean-Dubois poursuit par le deuxième point de l'ordre du jour. Elle expose à l'assemblée l'état d'avancement des projets d'instituts universitaires de recherche. Cela coïncide le plus souvent à la transformation des Laboratoires d'excellence et vise particulièrement ceux qui n'ont pas été retenus dans le cadre de l'appel à projet national sur les Écoles universitaires de recherche (EUR) mais dont les dossiers ont été très bien évalués.

L'UMR participe à deux projets d'institut qui ont été déposés à l'automne et qui incluent à la fois un volet formation et un volet recherche :

- l'Institut d'études méditerranéennes qui fait suite au LabexMed (SHS) avec notamment des problématiques touchant aux migrations et aux questions environnementales susceptibles de croiser les axes de recherche de DICE et,
- l'Institut d'études environnementales qui succède à l'OT-Med et portant sur des questions méditerranéennes.

¹ Aix-en-Provence, salle du Conseil n°1, lundi 12 novembre 2018 à 14 heures.

Un projet d'Institut sur le droit et les politiques est actuellement en cours de discussion et non encore déposé auprès d'A*Midex entre la Faculté de droit et de science politique et l'IEP d'Aix-en-Provence.

La directrice adjointe de l'UMR questionne les équipes de Pau et de Toulon pour savoir s'il existe de tels projets au sein de leur université de rattachement. A Toulon, ce n'est pas le cas, et à Pau, un premier projet n'a pas été retenu comme EUR, un autre projet est actuellement à l'étude.

3. Détermination de coordonnateurs d'axes

Marthe Fatin-Rouge Stefanini rappelle que lors du précédent conseil du mois de juin 2018, il avait été décidé de proposer des coordonnateurs pour faire vivre les axes de recherche de l'UMR. L'objectif est d'animer et de coordonner ces 4 axes. Après concertation avec les directeurs d'équipes, les coordonnateurs désignés sont les suivants :

Axe 1 : Nouvelles configurations normatives et institutionnelles

CERIC : [Pr Rostane MEHDI](#)

ILF-GERJC : [Pr Xavier MAGNON](#)

Axe 2 - Justice, Justices

CDPC : [Pr Jean-Jacques PARDINI](#)

IE2IA : [Dimitri LOHRER, MCF](#)

Axe 3 - Démocratie, État de droit, Droits fondamentaux

CDPC : [Pr Caterina SEVERINO](#)

ILF-GERJC : [Laurence GAY, CR CNRS](#)

Axe 4 - Droit, Sciences et techniques

CERIC : [Eve TRUILHE, DR CNRS](#)

IE2IA : [Damien CONNIL, CR CNRS](#)

4. Difficultés rencontrées s'agissant des ressources humaines

Sandrine Maljean-Dubois prend la parole et indique que ce point a été soulevé lors de la visite de Sandrine Lefranc le 5 novembre dernier. En effet, la direction de l'UMR demande un appui auprès des différentes tutelles, le CNRS se fera également l'écho de ce besoin. Cependant, il y a très peu de postes et des moyens en personnel en baisse.

Il est rappelé qu'au sein de l'UMR DICE, répartis sur les 3 sites géographiques, il y a 15 personnels d'appui (4 personnels ITA CNRS, 10 personnels ITRF AMU, 1 personnel mis à la disposition de l'INSERM). Malheureusement, certains postes de personnels d'appui n'ont jamais été remplacés (1 poste de documentaliste CNRS ; 1 poste IR CNRS ; 1 poste AJT CNRS ; 1 poste TCN AMU ; 1 poste IGE CDD Toulon). A cela s'ajoutent des difficultés ponctuelles pouvant entraver sérieusement l'activité des équipes de l'UMR (arrêts maladie y compris de longue durée, départ à la retraite...).

5. Bilan de la journée de l'UMR (19 octobre 2018 Toulon) et prochaine journée (Pau)

Marthe Fatin-Rouge Stefanini donne la parole à Jean-Jacques Pardini pour qu'il présente un Bilan de la XI^è Journée de l'UMR que ce dernier a co-organisé avec Guillaume Payan. La journée s'est très bien déroulée. Le thème était intéressant ; il abordait de manière transversale toutes les thématiques de notre unité, tout en soulevant de nouvelles problématiques juridiques. Seul regret soulevé par les co-organisateur, c'est le peu de jeunes doctorants s'intéressant à ce sujet. L'assemblée propose diverses solutions pour améliorer ces journées : un parrain ou une marraine ou encore la diffusion des programmes scientifiques très en amont.

Marthe Fatin-Rouge Stefanini reprend la parole et indique que la prochaine journée pourrait porter sur la poursuite de la Journée d'études du 19 octobre dernier, et notamment sur la thématique de l'exécution des décisions de justice. Aucune décision n'a encore été prise, les équipes devant faire remonter leurs idées, mais cela serait un beau sujet fédérateur. La date de la prochaine journée de l'UMR a été fixée au vendredi 11 octobre 2019.

6. Bonus AMU et Bonus colloques UMR

Sandrine Maljean-Dubois rappelle qu'en 2018, le bonus AMU a été obtenu à hauteur de 30%. Il était basé sur le respect de la charte des signatures (50 %), sur le dépôt de notices (25 %) et sur le dépôt en texte intégral (25 %). L'UMR a obtenu un bonus de 6449 euros qui a été partagé de façon égalitaire entre les 4 équipes internes.

Des changements seront à prévoir pour 2019. En effet, le 1^{er} critère portera toujours sur la bonne application de la charte de signature, le 2^e nécessitera que les 2/3 de la production 2018 soient en notice sèche dans HAL et le 3^e critère que le tiers de la production 2018 soit en texte intégral dans HAL. Ce dernier critère risque d'être assoupli, car en SHS, seules les revues sont concernées par la loi pour une République numérique (pas les ouvrages ni les chapitres d'ouvrages). Les courriers officiels devraient être envoyés d'ici la fin de l'année.

Concernant le bonus colloque UMR pour 2019, Marthe Fatin-Rouge Stefanini rappelle que les réponses doivent parvenir à Donia Landoulsi avant le 17 décembre 2018. Pour être éligible, il est nécessaire que deux équipes de l'UMR au moins co-organisent la manifestation. Le soutien financier de l'unité dépendra du nombre de projets déposés.

7. Groupe de travail concernant la Revue UMR

Une réunion a été fixée pour le lundi 7 janvier 2019 à 12 heures en salle du conseil n°1. 19 personnes composent ce groupe de travail qui est représentatif de toutes les équipes de l'UMR. Marthe Fatin-Rouge Stefanini remercie Vanessa Richard qui a dressé un état des lieux de ce qui pourrait être fait au regard de ce qui existe dans le panorama des revues numériques en SHS.

8. La plateforme FUND IT

Donia Landoulsi prend la parole pour présenter la plateforme FUND IT. *Fundit.fr* est le premier portail français qui rassemble sur un site unique tous les appels de financements et de mobilités pour les chercheurs français et étrangers en sciences humaines et sociales. L'inscription est aisée, et cela permet de personnaliser les recherches en créant des filtres et des favoris. Pour en savoir plus :

<http://www.fundit.fr/fr/>

https://twitter.com/fundit_fr

[Fundit](#) sur Facebook

9. Les projets présentés dans le cadre des 80 ans du CNRS

Les 80 ans du CNRS : Qu'est-ce que c'est ? La direction du CNRS, et donc ses instituts, souhaite mettre en lumière la vitalité des recherches effectuées dans les laboratoires à cette occasion, sous la forme d'un tour de France en 80 jours. Le CNRS attribuera un Label aux projets présentés dans ce cadre.

« En 2019, le CNRS fêtera ses 80 ans. Cet anniversaire doit être l'occasion de donner à voir comment le CNRS repousse continuellement le front de nos savoirs, et aussi comment la recherche

scientifique et le CNRS participent activement à transformer nos sociétés. En dehors d'actions spécifiques que notre organisme mettra en œuvre, nos unités sont invitées à largement prendre part aux célébrations en proposant des événements. Quel que soit leur format ou le champ de recherche abordé, ces activités permettront d'illustrer les valeurs du CNRS, telles que l'excellence scientifique, le travail d'équipe et la recherche aux frontières, mais aussi le progrès social, la liberté de la recherche ainsi que la science ouverte et accessible ».

Marthe Fatin-Rouge Stefanini expose à l'assemblée les 4 propositions qui sont parvenues à l'UMR dans ce cadre et qui prévoient d'associer toutes les équipes internes :

- 1959 – 2019 : 60 ans de Révolution Cuba, vue du droit

Ce projet serait sur 2 jours avec un colloque scientifique impliquant toutes les équipes de l'UMR et portant sur les perspectives du droit constitutionnel comparé, du droit international et droit économique, ainsi qu'une comédie musicale (Alice Monicat, Metteur en Scène : A cuba libre).

- SIM-ONU 2019 : Simulation sur deux jours des travaux dans Nations Unies durant lesquels les participants ont pour rôle de négocier une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le thème proposé pour cette année est le suivant : « Activisme et Résistance : Enjeux de la qualification des mouvements contestataires en droit ». Il s'agit d'un thème transdisciplinaire capable de rassembler toutes les disciplines juridiques et donc les différentes équipes de l'UMR DICE.

- Proposition qui consisterait à demander à un(e) humoriste de faire un sketch sur notre laboratoire.

- Enfin, nous avons eu toute une série de propositions sous forme de jeu : Quizz sur nos recherches, un jeu sur le modèle d'un jeu de société existant tel que Trivial poursuit ou Cranium avec des défis. Ce serait une manière de présenter l'unité de façon ludique.

Il y a donc une diversité de propositions et face à cela, plusieurs paramètres sont à prendre en compte :

- la valorisation de la recherche donc les recherches faites dans notre unité en mettant en avant l'excellence, la dynamique, le lien avec l'actualité ;
- l'unité, le projet doit pouvoir représenter toutes les équipes ;
- un support attractif : cela peut être classique, très sérieux, ou plus ludique ;
- le coût : un jeu en ligne, c'est un coût qui reste très élevé pour notre unité.

Les réponses doivent parvenir au CNRS jusqu'au 30 novembre prochain. Une semaine de réflexion est laissée aux membres du Conseil pour réagir ou faire de nouvelles propositions.

10. Questions diverses

La validation par les membres du Conseil de l'UMR des comptes-rendus des conseils précédents doit être plus rapide ! Ces comptes-rendus seront très prochainement accessibles à tous sur le site internet de l'UMR.

Le conseil est levé à 16 heures.



Marthe Fatin-Rouge Stefanini
Directrice de recherche au CNRS
Directrice de l'UMR DICE



Sandrine Maljean-Dubois
Directrice de recherche au CNRS
Directrice-adjointe de l'UMR DICE